L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 MAI 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune interruption, sans un renvoi intermédiaire, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, trois semaines avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Des pouces par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le nombre de DIX lignes en outre.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes (tenant magasins de détail, 200; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 300; les agens pour autrui, traiteurs et bateaux à vapeur, 300; les agens pour autrui, traiteurs et bateaux à vapeur, 300; les agens de commissions, 500. Des arrangements se jugent à l'année et d'avance.

Les articles des souscripteurs au six centième à un sur réduction, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour exciter l'attention du public à des ventes d'immeubles, étrangers-nations, les articles signés par des passagers, les annonces de bateaux-à-vapeur, et de navires, et les ventes des successions ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront 25 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature extraordinaire, lorsque leurs longueurs excèdent la moitié du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de nègres à vendre, à louer ou à affermer, ventes des marques, animaux égarés ou égarés des, les seront payés au comptant, et au prix ci-dessus indiqué.

LES ANNONCES qui ne porteront pas le durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées au comptant.

LES ANNONCES de faillites ou actes publics, à moins que le prix de l'insertion n'soit fixé d'avance, ou qu'il ne soit payé d'avance.

LES THEATRES et autres sociétés ouverte pour l'amusement public, faisant un seul et même abonnement annuel, pendant la saison des plaisirs (savoir) $150.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double de prix ordinaire

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.
Vis-à-vis la Place d'Armes

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à neuf.

Les pères et mères de famille qui désireraient faire jouer le fouet avec leurs enfans, pour leur santé, le peuvent en toute sécurité, les bouillirons étant pourvus de coupes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le peuvent dans la journée, et les ramener le soir, en leur place, sans aucun surcroît de dépense.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le peuvent dans la journée, et les ramener le soir, en leur place, sans aucun surcroît de dépense.

Les pères et mères de famille qui désireraient faire jouer le fouet avec leurs enfans, pour leur santé, le peuvent en toute sécurité, les bouillirons étant pourvus de coupes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.	
un cheval et son cavalier,	50 c.	
deux faire avec le plus grand,	75 c.	
un cheval et un wagon,	75 c.	
deux chevaux et une voiture	$1 00	
un cheval et un char,	75 c.	
Pour les chars de plaisanterie, les dimanches,	50 c.	
du mars 1844.		

ROBERT MURPHY.

PAQUEBOT SEMI HEBDOMADAIRE ET STEAMER
MALLE DE L'ETAT DE MISSISSIPPI

Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte. Donaldsonville, Pisquemines Baton Rouge, Waterloo et Bayou Sarah.

Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEX SCOTT, capitaines Harris et Shaw, desservront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte désignée ci-dessus, jusqu'à ce que les glaces en ferment l'entrée, à moins qu'il n'y ait des affaires à faire, ou que le temps ne rende la navigation impossible.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, jusqu'à l'époque ou cette ligne sera fermée, et le SCOTT, qui a été complètement remis à neuf, et dont les nouveaux arrangements sont d'un ordre

Le Colin a un magnifique entrepont pour environ 100 passagers.

FOUR NEW-YORK.—Le soir—Le navire à voiles GRAFTON, capitaine Gardiner, ayant une partie de son chargement engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou 100 balles de coton, ou pour passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à FOSDICK & BRO, 74, Camp.

FOUR NEW-YORK.—Le paquebot du voilier UNION capitaine Jouanne, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à FOSDICK & BRO, 74 Camp

FOUR NEW-YORK.—Le bon paquebot OCEANE, capt. Jackson, est actuellement en décharge et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des arrangements supérieurs, s'adresser à bord vis-à-vis le Marché aux légumes ou à HULLIN & WOODRUFF, 90 Camp.

FOUR NEW-YORK.—Le bon paquebot INDIANA Capt. J. B. Bennett, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bonnes arrangements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à W. STANTON & Co, encaisg. Magasins et La Nouvelle-Orléans a un bel entrepont pour passagers. [Payette.

FOUR NEW-YORK. Le beau paquebot LOUISVILLE, capt. H. Hunt, a encore besoin de 500 barils de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de bonnes arrangements, s'adresser à bord, ou à HULLIN & WOODRUFF, 90 Camp.

Le Louisville prendre des passagers d'entrepont; le prix du passage, aux chambres, est réduit à $50.

FOUR NEW-YORK.—Le beau paquebot, du voilier No 2 DRUID, capitaine Arthur, a reçu une grande partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant de bonnes arrangements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co.

Excellent entrepont. Magasins et Lafayette.

L'Auburn a un bel entrepont pour passagers. 37 a.

FOUR NEW-YORK.—La goélette THAMES, capitaine Bisson, partira sous peu. Pour passage ou fret, s'adresser à T. TOBY & ROGERT, 70 Camp

FOUR BOSTON.—le brick STERLING, capitaine Lee est, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO GREEN & BRO., 92 Gravier.

A AFFRETER.—Un navire de premier classe de la capacité de 1100 balles de coton, prendra du fret pour un des ports de la Mediterranée. S'adresser à FOSDICK & BRO, 74 Camp

Le BLANC de plomb, huile, térébenthine, &c.—1000 barils de blanc de plomb, qualité supérieure, demeurant assortis, 100 barils térébenthine, 10 de huile de graine de lin, 2000 caisses verres à vitres, dimensions assorties, 300 bouteilles vernis, 50 caisses cirage noir, 50 de de jaune, 6 bouteilles sulfate pour blanc, 1000 livres rouge de plomb, sont en débarquage, à vendre par

HEN & DAVIS & ANDREWS, 39 Commune

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA N.-ORLEANS POUR LE SECOURS DES ORPHELINS

Le Comité Exécutif de cette Association, informe le public en général, que les souscriptions de deux cinquièmes cordes, en briques et en ciment ronds, destinées à la maison de 5 à 7 ans, ont été reçues, et que les dites maisons maçonnes et consolidées par des crèmes, seront sous des fondations d'une brique et demie, seront sur des fondations solides.

Les soumissions devront être adressées, cachetées, au Collège de Marie, Place d'Aiguillon, No 76, rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans, 16 Mai 1844.

GRAINE d'oiseaux, à vendre par

FARINE—des deux sortes, à vendre par

JOHN R. SHAW & Co.

BACON—100 boucs à vendre par

BLANCHE patentée de Bevens, pesant de 600 à 1000 livres, pour faire une belle et bonne blanche, et pour faire du cidre et de la bière, qui ne se gâte pas.

Le Ferry, formant les communications entre la Place d'Armes et la Place Marigny, sera mis en mouvement, à partir de ce jour, jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 9 heures du soir.

Le Ferry a un bel entrepont pour passagers.

Ports d'Europe.

POUR NANTES—France—La barque de 1ère classe SELVER, capt. Edmonds, partira immédiatement. Pour fret de 40 tonneaux de plomb ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à FOSDICK & BRO., 74 Camp

POUR BORDEAUX—La magnifique navire Louisville de première classe et bien connu LAFOUARD, capitaine J. Lagneyrat, partira positivement pour le sus-dit port, du 20 au 25 du courant. Pour fret de quelques balles de coton en passage, ayant d'excellents arrangements, s'adresser à bord, vis à vis le jardin des Plantes, ou à CHS DUFOUR, 11, rue Conti.

L. H. GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLE.—Le navire BARON, capt. Thompson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR MARSEILLE.—La magnifique navire HORCHESTER, capt. Orne, a encore un cargaison à bord, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire de première classe ISAAC NEWTON, capitaine Spalding, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour chargement engagé, partira incessamment ou ultérieure, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le superbe paquebot de première classe A. VAGLINI, capt. Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de très bons arrangements, s'adresser à JENKINS & TIOLER, 3, rue St Charles

POUR HOMBOURG—Le beau navire du voilier ELLEN BROOKS, capitaine Crowell, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des arrangements supérieurs, s'adresser à L. H GALE, 93 Commune

POUR AMSTERDAM—Le navire A. L. du voilier, PERSEAN, capt. Sebos, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire du voilier et de première classe ST. PETERSBURG, capitaine Howard, ayant à bord la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de très bons arrangements, s'adresser à L. H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire du voilier VICTORIA, capt. Wood, ayant à bord une bonne partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO GREEN & BROT.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire de 1ère classe SUSAN DREW, capt. Page, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à L. H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire du voilier PONTIAC, capt. Parker, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à L. H GALE, 93 Commune

POUR GLASGOW—La barque du voilier LAURENS, capt. Smith, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR LA BALISE, HONDURAS, OMOA ET TRUXILLO—La belle goélette ARGUS, (vrant de l'Ebre, éprouvé à Sinaloa) capitaine Hall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou au No 69, Vieille Levee.

PORTS DU GOLFE.

POUR TAUANCO—La brig goélette WM. A. TURNER, vient d'être reparé à neuf, capitaine J. Pratt, partira incessamment pour le port ci-dessus, ou au No 69, Vieille Levee; si prendre des passagers, sur bord, Campeche et Laguna.

POUR LA HAVANE—Le brick du voilier TORRESTREET, capitaine J. B McDonnell, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment—Pour fret ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord au bassin des Carénes, ou à REYNAUD & FALLON, 31, Tchoupitoulas

POUR LA GUADELOUPE ET ST THOMAS—Le brick du voilier ROSWELL, capitaine Gardner, partira pour ce lieu dans huit jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à BLANCHARD, EIMER & Co.

COLLEGE DE MANDEVILLE.

Vu les pressantes sollicitations d'un grand nombre de parents ayant leurs enfans au Lycée d'Orléans, qui qu'à la présence de la famille, le sous-Lycée de Mandeville, dans lequel ils ont été placés, ne sera plus sous le nom d'HOTEL DAVIS.

Ces raisons sont : 1. La salubrité constatée et non interrompue de Mandeville.

2. L'inconvénient de préjudice résultant pour les internes d'une institution en ville de leur contact avec des externes de la ville, ne pouvant en outre, de la campagne, jouir de leur maison d'éducation.

Le soussigné croit que ces raisons parlent d'elles mêmes qu'elles n'ont besoin d'aucun commentaire. Entre autre, il n'en doute pas, comprises : toute la part que les parents ont à prendre à l'éducation de leurs enfans, et qu'ils ne peuvent pas, sans les efforts du professeur le plus zèle, le leçons du maître le plus consciencieux, devra, dans un cas, ne pas être, dans un autre, en position publique, recevoir en son école des mêmes de toutes recusances, ayant toujours plusieurs de ses élèves, et ne pouvant avec certitude dans les plus favorables conditions; cette position, il soumettra les plus d'une fois exprimer à un grand nombre de parents qui ont fait leur enfant au Lycée, long temps, tant qu'il a fait agir de la création du nouveau Collège de Mandeville.

Les professeurs de ce Collège sont: Messieurs

LEWIS ELKIN, professeur de mathématiques et de langues anglaises.

Dr. DUNCAN MACAULY, professeur de latin, de grec et d'anglais.

J. C. POIRIER, ancien professeur au Collège de Lyon et Jully, professeur de latin, de Grec et de français.

FELIX TOUSSAIN, ancien professeur de français.

ZENON GORA, professeur de musique et de dessin.

Mme. MACAULY est chargée du soin de la table et de l'ingénerie.

Persuadé que le succès de l'entreprise dépend presque autant du personnel des professeurs, le soussigné a mis cet égard les soins les plus scrupuleux et n'a fait le choix qu'après de nombreuses recherches. Aussi priera-t-il les entrepreneurs et le public en général de vouloir bien venir de ces Messieurs, devoir mais aux collaborateurs dans une œuvre difficile mais pleine d'espérance qu'il a pu trouver, et dans laquelle ils ne doivent pas, il ne doute pas, jusqu'à ce jour, en solliciter cette faveur pour eux, il ne doute, en les en trouvant, ils ne doivent pas, ils ne sont pas, en les en trouvant, ils ne sont, parce qu'ils ont en effet, ils ne sont, en effet